

Les Canadiens qui résident dans ces régions ou qui envisagent de s'y rendre devraient être conscients de la possibilité d'agitations dans la population et de risques pour les étrangers en rapport avec les événements au Moyen-Orient. Nous leur conseillons d'agir avec circonspection et prudence et de s'inscrire à l'ambassade du Canada la plus proche. Les Canadiens qui se sont déjà inscrits voudront bien tenir l'ambassade informée de tout changement d'adresse ou projet de voyage.

3. Cet avis se fonde sur l'évaluation actuelle de la situation. Toute décision de voyage devrait tenir compte de l'évaluation du moment sur la situation au Moyen-Orient. Les Canadiens qui envisagent de se rendre dans ces régions devraient consulter à nouveau les missions du Canada ou le Ministère à l'approche de la date de leur départ.

4. Le Gouvernement du Canada fournit des conseils en fonction de la conjoncture, mais il appartient à chaque Canadien intéressé de prendre ses propres décisions et dispositions après avoir examiné tous les facteurs qui influent sur sa situation.